

**VENDREDI 24 AVRIL**

de 10h00 à 11h00

*VISIO-CONFÉRENCE*



## **LA REPRISE, C'EST MAINTENANT !**

Animée par Philippe RENAUDI Président UPE06 & MEDEF06

& Maître Marielle WALICKI membre du Bureau de l'UPE06



# ANNEXE 1

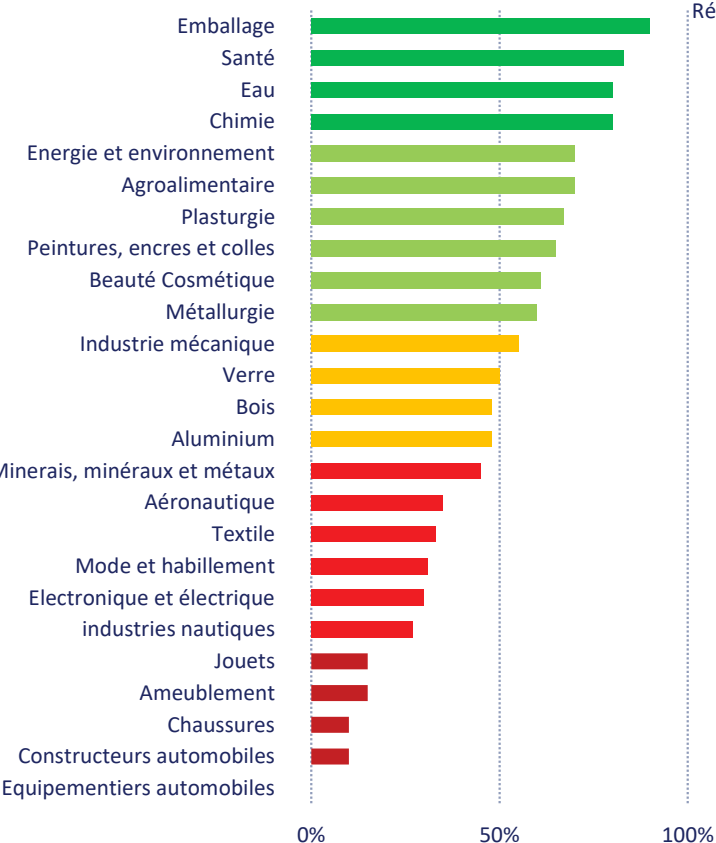
## *Baromètre détaillé*

CONSEIL EXÉCUTIF | Lundi 20 avril 2020

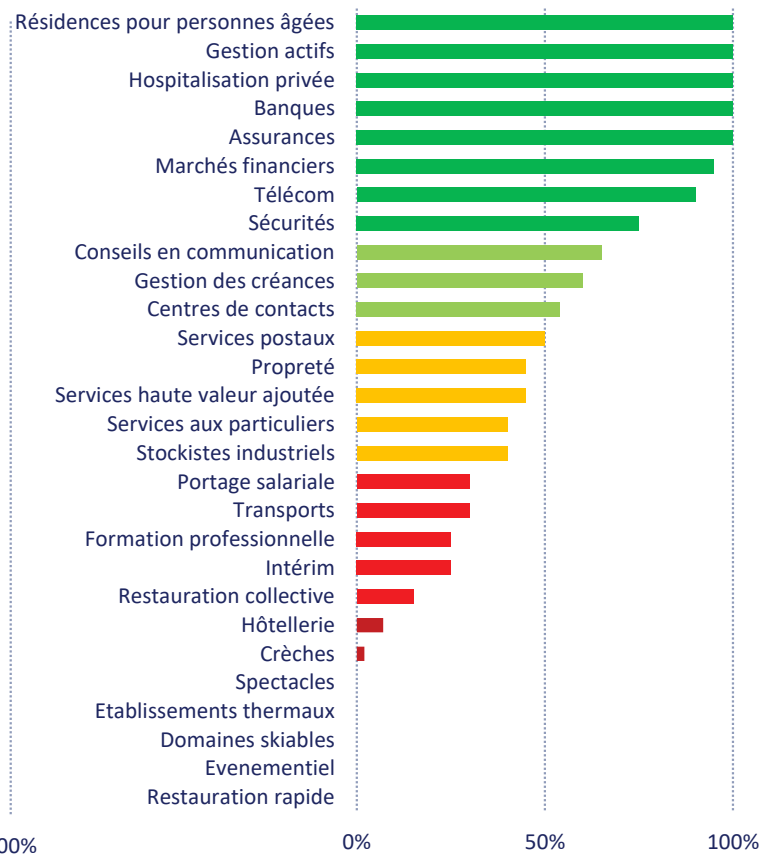


# BAROMÈTRE D'ACTIVITE EN FRANCE (1/4)

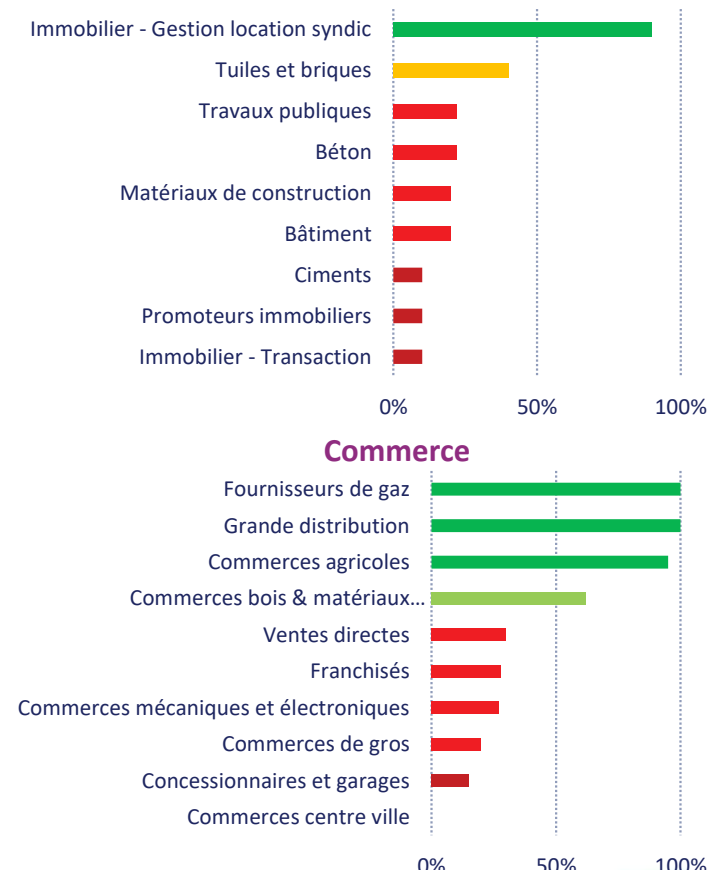
## INDUSTRIE



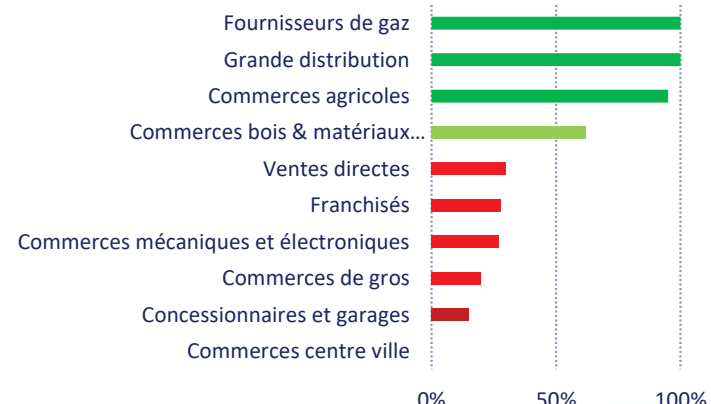
## SERVICES



## BTP



## Commerce



A l'arrêt ou quasi à l'arrêt < 20%	Activité très ralentie [20%-40%[	Activité ralentie [40%-60%[	Activité légèrement ralentie [60%-80%[	Activité normale ou quasi normale ≥ 80%

Source : remontées des adhérents du MEDEF

# BAROMETRE D'ACTIVITE EN FRANCE (2/4)

## I INDUSTRIE

- Sous-régime pour défaut de clients, de fournisseurs ou de personnels :
  - Automobile : **-90%** ; la chaîne production-livraison-commercialisation demeurerait enrayée en avril et une partie de mai
  - Métallurgie : **-40%**
  - Industries mécaniques : **55% sites ouverts** (agroalimentaire, médical), **45% fermés** (automobiles)
  - Ameublement : **-70%**
  - Aluminium : **-62%**
  - **Textile : -66%**
  - Peintures, encres et colles : **-35%**
  - Plasturgie : baisse dans l'automobile et le bâtiment, mais **+30%** pour les emballages alimentaires
  - Aéronautique : **65% sites fermés**
  - Industrie nautique : **-70%**
  - Industrie du jouet : **-75%**
- Energie : **-15%/20%** de consommation d'électricité par rapport à la consommation habituelle (; baisse ventes de carburants)
- Secteurs qui tournent quasi normalement voire en sursurégime :
  - Santé : **83%**
  - Chimie : **80%**
  - Agroalimentaire: **70%**
  - Bois-papier : **90%**
  - Eau, énergie : **80%** pleinement opérationnels mais demande moindre
  - Cosmétique/parfum : **61%**

## I BTP

- Chantiers publics et privés : **-78%** avec un redémarrage très progressif de l'activité
- Bâtiment : **-80%** (le taux d'activité est passé de 10 à 20%)
- Arrêt quasi-total de l'activité pour les promoteurs
- Activités Immobilières : disparité entre activités de transaction (**-90%**) et gestions locatives syndic (**-10%**)

# BAROMETRE D'ACTIVITE EN FRANCE (3/4)

## SERVICES

- Quelques secteurs très sollicités :
  - Banque : importante mobilisation pour le financement des entreprises et distribution de PGE (39 Mds€ traités en 11 jours)
  - Assurance : missions essentielles mais difficultés d'organisation. Coût des mesures prises et effets de la crise > 3 Mds€
  - Gestion d'actifs : gestion du risque de liquidité ; communication renforcée auprès des investisseurs
  - Telecom ; Centres d'appels : tous les sites sont désormais ouverts, mais baisse de l'activité de 46% sur un an
  - Sécurité : **75%** au total mais disparités (0% événementiel, 30% pour *retail* non-alimentaire)
- Beaucoup de secteurs en forte baisse hors situations locales :
  - Transports aériens : **-90%**
  - Transport ferroviaire : **-40%** pour le fret ; **-93%** TGV voyageurs
  - Transport en commun : entre **-30% et -50% (grands réseaux) ; à l'arrêt pour petits réseaux**
  - Transport routier (hors-alimentaire) : **52% des camions à l'arrêt**
  - Transport maritime : environ **-30% à -50%** en moyenne avec de fortes disparités
  - Intérim : **-75%** d'activité soit -550 000 ETP par rapport à la normale (750 000)
  - Propreté : **55%** de la profession à l'arrêt
  - formation professionnelle : **-75%**
  - Secteurs quasi à l'arrêt : restauration-hôtellerie, événementiel, spectacles vivants
  - Services à haute valeur ajoutée (conseil, numérique, ingénierie): entre **-35% et -55%** d'activité

## COMMERCE

- Secteurs sollicités :
  - Grande distribution et commerce alimentaire : **100%** avec changements comportements (hausse *drive* par exemple)
  - Négoce de bois et de matériaux de construction : **62%**
- Les commerces non alimentaires souffrent
  - Situations hétérogènes pour commerce de gros (**20%**) franchisés (**28%**)
  - Habillement et commerces centres-villes sont **quasi à l'arrêt** ; Concessionnaires et garages au ralenti (**15%**),

# BAROMETRE D'ACTIVITE EN FRANCE (4/4)

Taux activité moyen France :  
périmètre MEDEF

60%

## Industrie

55%

## BTP

22%

## Service

71%

## Commerce

65%

### Fédérations industrielles

CCFA	10%	Copacel	90%
GIFAS	35%	Verre - FCSIV	50%
A3M	45%	L'ameublement français	15%
FIEV	0%	FIPEC	65%
FEFIS	83%	FEDENE	70%
France CHIMIE	80%	AFNUM	-
FEBEA	61%	Aluminium France	48%
ANIA	70%	FNB	48%
UFIP	-	UPRIGAZ	-
FIM	55%	Jouet - FJP	15%
FNADE	-	UNIIC	-
FIEEC	30%	Chaussure - FFC	10%
FP2E	80%	UFIMH	31%
UIT (Textile)	33%	FIN	27%
Plasturgie	67%	UIMM	60%

### Fédérations du BTP

Bâtiment - FFB	20%
FNTF	22%
FNAIM - Transaction	10%
FNAIM - Gestion location syndic	90%
PROMOTEURS - FPI	10%
UNICEM	20%
SFIC (Ciments)	10%
Béton - FIB	22%
Tuiles et Briques - FFTB	40%
FSIF	-

### Fédérations services

FFA	100%	AFIC - France Invest	100%
FBF	100%	FFP	25%
Syntec	45%	AMAFI	95%
PRISM'EMPLOI	25%	AACC	65%
GITL	30%	CRECHES - FFEC	2%
FHP	100%	SP2C	54%
SNARR	0%	USI	40%
SNRC	15%	Domaines skiabiles	0%
AFG	100%	GES	75%
Propreté - FEP	45%	SNEP	-
UMIH	7%	FESP	40%
FFT TELECOMS	90%	UNIT	-
SYNERPA	100%	CNETH	0%
ASF	-	FIGEC	60%
SOP	50%	PEPS	30%
UNIMEV	0%	PRODISS	0%

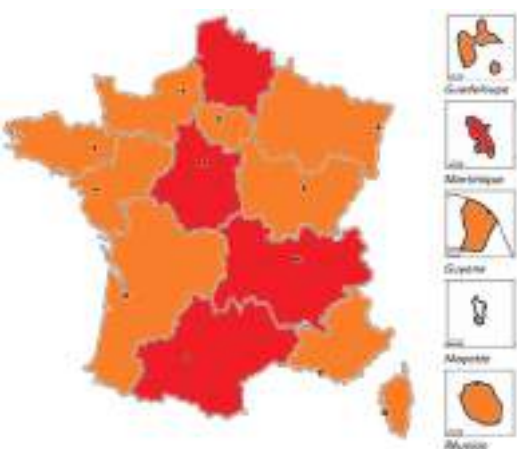
### Fédérations commerce

FCD	100%
CGI	20%
UCV	0%
FRANCHISE - FFF	28%
AFGAZ	100%
CNPA	15%
Fevad	-
Vente directe - FVD	30%
FICIME	27%
FC2A	95%
USC	-
FNBM	62%

Source : remontées des Fédérations du MEDEF (89% d'entre elles)

# BAROMÈTRE TERRITORIAL

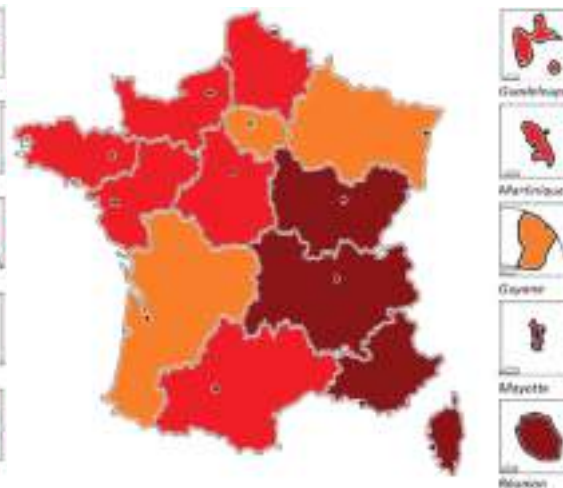
## INDUSTRIE



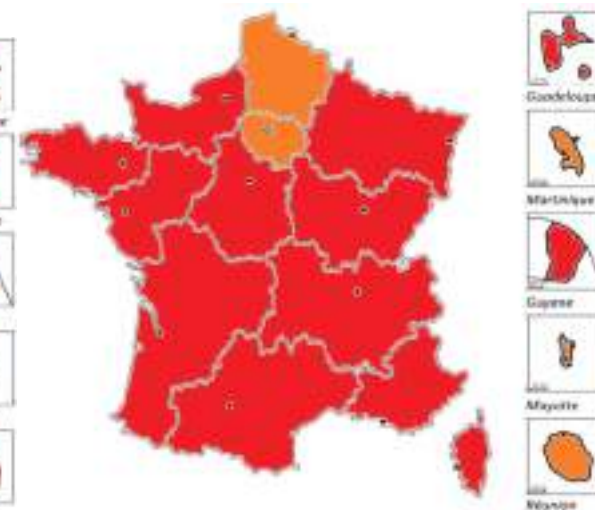
## BTP



## SERVICE (hors banques et assurances)



## COMMERCE



A l'arrêt ou quasi à l'arrêt < 20%	Activité très ralentie [20%-40%[	Activité ralentie [40%-60%[	Activité légèrement ralentie [60%-80%[	Activité normale ou quasi normale ≥ 80%

Source : remontées des adhérents du MEDEF

# BAROMÈTRE D'ACTIVITE INTERNATIONALE (1/2)

## Italie (en % d'activité)

100	Agroalimentaire
100	santé
100	Chimie
100	Grande distribution
90	Transport fret
90	Assurance
75	Energie (Conso électrique)
65	Textile
47	Trafic routier
-	Banque (Ralentissement)
-	Industrie (Fort ralentissement)
>15	Automobile
15	Construction
7	Industrie Mécanique
-	Restauration, hôtellerie (à l'arrêt)

## Allemagne (en % d'activité)

100	Grande distribution
100	Agroalimentaire
100	Santé
100	Chimie
100	Transport Fret
93	Energie (Conso électrique)
75	Transport (passagers)
69	Trafic routier
60	Textile
22	Trafic aérien
20	Automobile (Production à l'arrêt)
-	Industrie (Ralentissement)
-	Construction (Ralentissement)
-	Aéronautique (Fort ralentissement)
-	Restauration, hôtellerie, tourisme (à l'arrêt)

## Royaume-Uni (en % d'activité)

100	Grande distribution
100	Agroalimentaire
100	Santé
100	Chimie
93	Energie (consommation électrique)
53	Trafic routier
22	Trafic aérien
10	Automobile

(Les valeurs indiquées sont des estimations de sources diverses)



# BAROMÈTRE D'ACTIVITE INTERNATIONAL (2/2)

## Chine (en % d'activité)

100	Fret maritime et fluvial
97	Industrie légère
97	Textile
97	Machines Outils
90	Consommation charbon
+	Immobilier (en reprise)
+	Aéronautique (en reprise)
82	Production industrielle (niveau de reprise générale)
85	Energie (consommation électrique)
40	Trafic aérien

## Etats-Unis (en % d'activité)

100	Grande distribution
100	Agroalimentaire
100	Santé
95	Energie (Conso électrique)
90	Services financiers
80	Extraction minière
80	Construction
50	Trafic routier
45	Trafic aérien
-	Aéronautique (Fort ralentissement)
-	Industrie (Ralentissement)
10	Commerce de détail
10	Immobilier
5	Restauration, hôtellerie, événementiel
5	Automobile

*(Les valeurs indiquées sont des estimations de sources diverses)*

# LE BAROMÈTRE QUOTIDIEN DU MEDEF

*CHANTIER #3 – DETAILS EN ANNEXE*

CONSEIL EXÉCUTIF | Lundi 20 avril 2020



# VARIATION HEBDOMADAIRE DU BAROMÈTRE D'ACTIVITÉ

INDUSTRIE		
	Vendredi 10/04	Vendredi 17/04
Textile	25%	33%
Verre	47%	50%
Energie Environnement	75%	70%
Aluminium	38%	48%
Minerais, minéraux et métaux	40%	45%

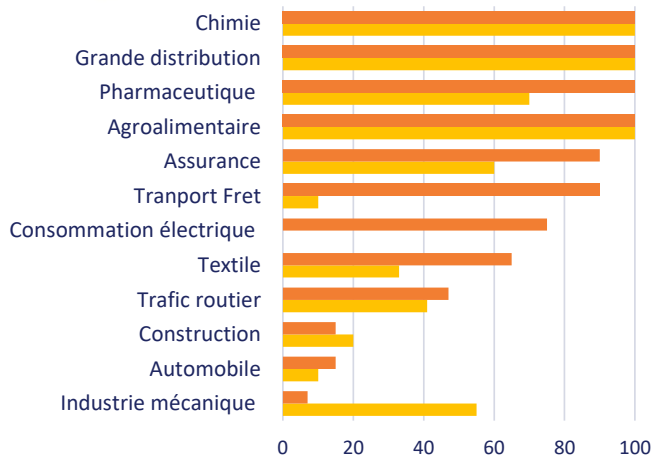
SERVICES		
	Vendredi 10/04	Vendredi 17/04
Marchés financiers (AMAFI)	85%	95%
Restauration collective	0%	15%
Stockistes industriels	30%	40%
Hôtellerie	n.c.	7%

BTP		
	Vendredi 10/04	Vendredi 17/04
Béton	20%	22%
Tuiles et briques	10%	40%
Matériaux de construction	n.c.	20%

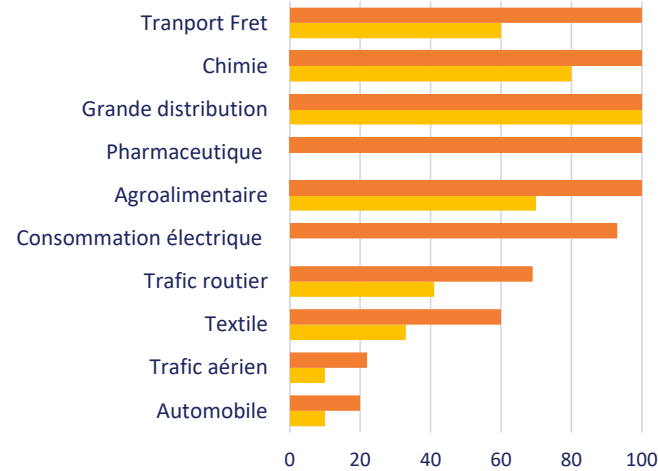
COMMERCE		
	Vendredi 10/04	Vendredi 17/04
Bois et matériaux	60%	62%
Fournisseurs de gaz	n.c.	100%

# BAROMÈTRE D'ACTIVITE A L'INTERNATIONAL

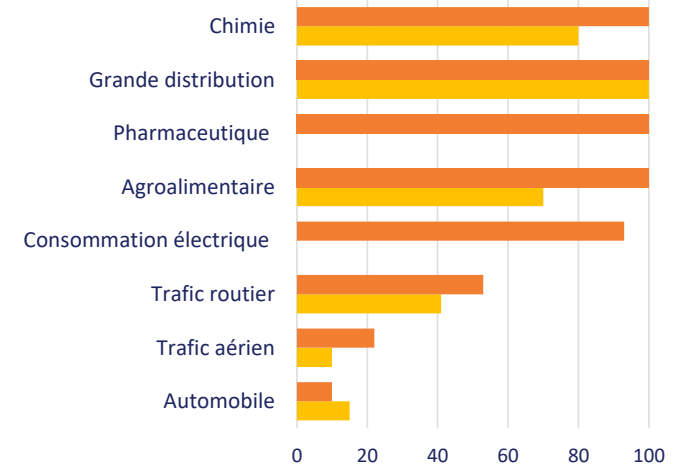
## ITALIE vs FRANCE



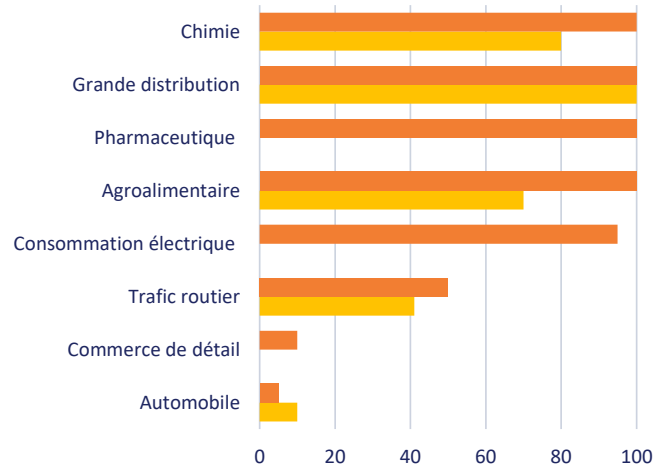
## ALEMAGNE vs FRANCE



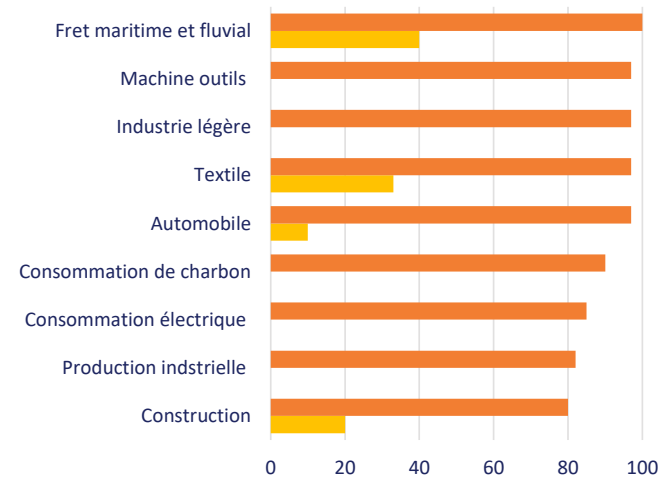
## ROYAUME-UNI vs FRANCE



## ETATS-UNIS vs FRANCE



## CHINE vs FRANCE



# QUESTIONS SUR LA STRATEGIE DE DECONFINEMENT EN FRANCE

CONSEIL EXÉCUTIF | Lundi 20 avril 2020



# DES INTERROGATIONS SUR LE DECONFINEMENT

Sondage Harris Interactive / LCI du 13 avril après l'allocution présidentielle, auprès de 803 personnes >18 ans

- Le prolongement d'un mois du confinement a été compris par 75% des Français, mais la réouverture des écoles, collèges et lycées est incomprise par 52%
  - 2,6 millions d'étudiants ne reprendront pas les cours « avant l'été »
  - 12,5 millions d'écoliers, collégiens et lycées concernés par la reprise « progressive »
  - Risque de droit de retrait de la part du corps professoral
- De même, les modalités de déconfinement sont incomprises par 54%
  - Masques : production nationale en tissu lavable portée à 17 millions par semaine ≠ suffisant pour les besoins
  - Tests : passer de 25.000 à 500.000 par semaine, patients avec symptômes (Quid des porteurs asymptomatiques ?  
Quid des modalités de quarantaine imposées aux personnes testées positives)
  - Tracking, selon des modalités à préciser
- Interrogations sur le maintien de la fermeture de certaines activités : selon quels critères ?
  - Echange avec Jean Castex, délégué interministériel au déconfinement
  - Echange avec le Comité scientifique du Pr. Delfraissy dans la semaine à venir

# LA STRATEGIE DE DECONFINEMENT SE PRECISE (1/2)

- | La discussion s'ébauche avec les organisations syndicales et le ministère du Travail pour rédiger un protocole global de reprise d'activité
- | Le délégué interministériel au déconfinement (J. Castex) doit rendre au PM un plan de déconfinement couvrant tous les aspects y compris économiques
- | Les questions se recoupent et portent sur :
  - L'organisation du travail présentiel (gestes-barrières, distanciation corporelle,...)
  - Faut-il des tests en entreprise ?
  - Faut-il rouvrir la restauration d'entreprise, et sous quelles conditions ?
  - Les transports en commun fonctionneront à 50%, avec masques obligatoires → le télétravail sera prolongé
  - Faut-il que l'école reprenne pour que les parents soient « libérés » de la garde d'enfants ? (1 million)
  - Faut-il prévoir une marge de manœuvre locale des préfets en fonction de la situation sanitaire
  - Le chômage partiel : est-il trop « généreux » en France ? (près de 9 millions)
  - La question d'un ANI sur le prolongement du télétravail et ses modalités

# LA STRATEGIE DE DECONFINEMENT SE PRECISE (1/2)

## I Le 19 avril, le Premier ministre s'est félicité de la stratégie menée jusqu'ici

- Déconfinement efficace pour aplanir la courbe de l'épidémie
- Pour les soignants, la pénurie aurait désormais été résolue pour les masques et respirateurs, mais pas pour les **blouses, gants et médicaments de réanimation**
- Pour les autres besoins de masques, pas de précision autres que les éléments fournis par Bercy

## I Il a précisé les principes du déconfinement...

- Préserver la santé des français
- Assurer la continuité de la vie de la Nation

## I ...et les conditions à respecter :

- Maîtriser la circulation du virus → prévention grâce aux **gestes-barrières, tests et isolement des porteurs**
- Rétablir la capacité d'accueil des hôpitaux



***E. Philippe : « Le plan de déconfinement sera présenté fin avril et débattu au Parlement début mai »***



# VOLET ECONOMIQUE

## *CHANTIER #5*

CONSEIL EXÉCUTIF | Lundi 20 avril 2020



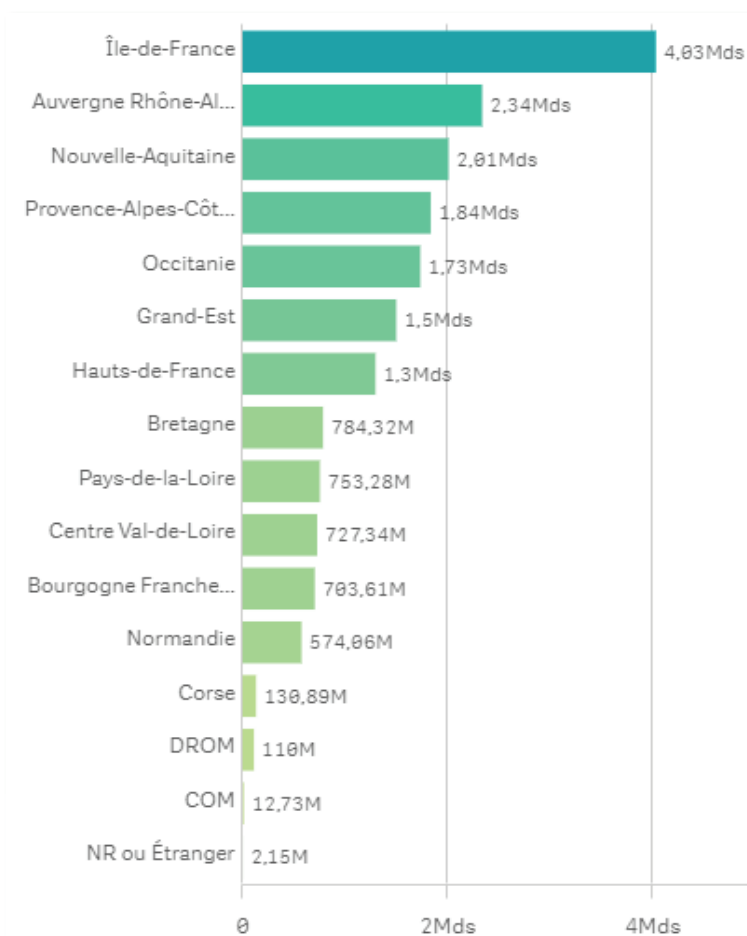
# PGE (1/2) – REPORTING AU 16 AVRIL

## Chiffres clés

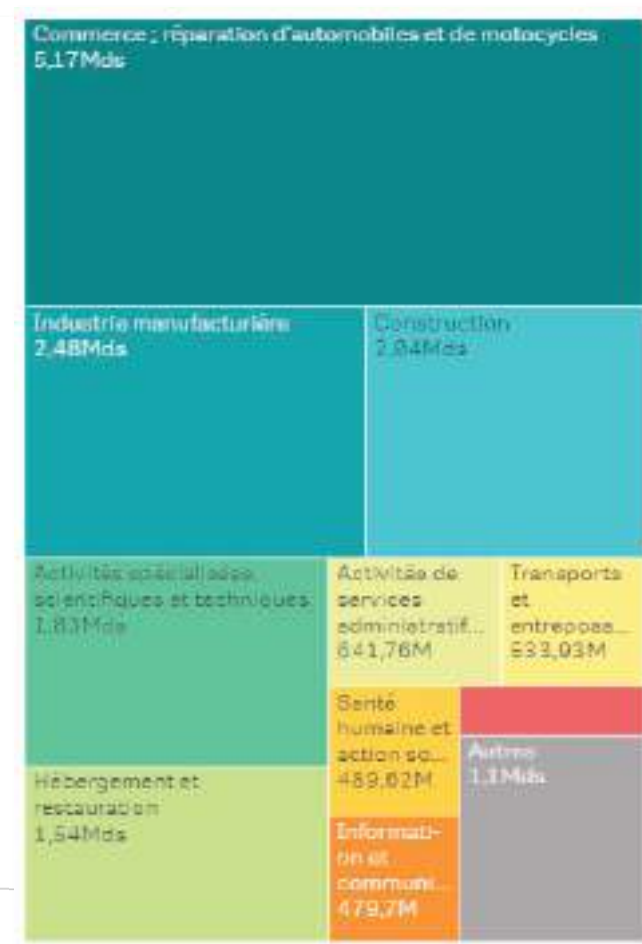
- 50 Mds€ de demandes (+2 à +3 Mds€ /jour)
- 28,9 Mds€ en pré-accord, 206 623 dossiers
- 18,5 Mds€ accordés, 136.000 dossiers
- Montant moyen < 140.000€
- Répartition des pré-accord par taille :

TPE : 44 %  
PME : 46 %  
GE : 9 %

## Par région



## Par secteur



# PGE (2/2) – CAS DES ENTREPRISES MAL OU PAS NOTEES

**Environ 180 000 entreprises ont un accès plus difficile au PGE car elles sont mal ou pas notées. Des pistes alternatives existent :**

- **Report** plus long des charges fiscales et sociales + **Exonérations** à l'étude pour les entreprises les plus en difficulté
- **1<sup>er</sup> étage du Fonds de solidarité** : 1500€ si 50% de perte de CA dès le mois de mars (décret du 2 avril)
- **2<sup>ème</sup> étage du Fonds de solidarité (avec les régions)** : aide supplémentaire si >1 salarié + risque de faillite + refus d'un PGE
  - 2000€ si CA < 200k€ / 3500€ si CA entre 200k€ et 600k€ / 5000€ si CA > 600k€
- **FDES à 3 échelons :**
  - national (CIRI et DGE pour les dossiers les plus importants > 400 salariés)
  - régional (« comités régionaux des signaux faibles »)
  - départemental (les CODEFI présidés par les préfets)
- **Cas des entreprises en procédure collective (sauvegarde et RJ)**
  - **Pour le PGE** : seront éligibles les entreprises entrées en procédure après le 31/12/2019
  - **Pour le Fonds de solidarité** : idem
  - **Pour le FDES** : les entreprises en sauvegarde sont éligibles

→ **Guide pour les entreprises en difficulté (attendu)**

Crédits du FDES portés  
de 75 M€ à  
1 Md€ pour les ETI

500 M€ d'avances  
remboursables pour  
les PME

Enveloppe de 20 Mds€  
pour renforcer les  
bilans des GE

# ARBRE DE DECISION ENTRE LES AIDES DE TRÉSORERIE

## Pour une TPE

- **PGE** : jusqu'à 25 % de CA
- **Fonds de solidarité**, si baisse de CA > 50% ou fermeture administrative :
  - niveau 1: jusqu'à 1500€ par mois pour mars et avril
  - niveau 2 selon le CA : 2000€ (CA <200k€), 3500€ (CA entre 200K€ et 600k€), 5000€ (CA > 600 k€).  
Conditions: risque de faillite + > 1 employé + refus de PGE

## Pour un indépendant, auto-entrepreneur ou profession libérale

- **PGE** : jusqu'à 25 % de CA
- **Fonds de solidarité** (mêmes conditions que pour les TPE)
- **CPSTI** : 1250€ maximum (cumulable avec le Fonds de solidarité si cotisant RCI)

## Pour une PME

- **PGE** : jusqu'à 25 % de CA
- **Avance remboursable de l'Etat**, via la Médiation du crédit/Codefi

## Pour une ETI

- **PGE** : jusqu'à 25 % de CA
- **FDES** (Fonds de développement économique et social) via le CIRI

## Pour une grande entreprise

- **PGE** : jusqu'à 25 % de CA
- **Fonds de recapitalisation de l'Etat** (traitement au cas par cas)

# DEUXIEME LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE (1/4)

Deuxième PLFR 2020 présenté au Conseil des ministres du 15 avril pour ajuster les enveloppes budgétaires :

- Le prolongement de la période de confinement
- La sous-estimation initiale des pertes de recettes fiscales
- La demande plus élevée d'activité partielle. A ce jour (*M. Pénicaud, Twitter, 11/4/20*) :
  - > 8,7 millions de salariés
  - dans environ 700.000 entreprises
  - coût global estimé à **24 Mds€** (dont 2/3 Etat et 1/3 UNEDIC) vs. 8,5 Mds€ en 1<sup>ère</sup> LFR 2020 (dont 5,5 Mds€ Etat)
- L'adaptation des mesures en faveur des entreprises moins bien notées (1 Md€ pour le FDES vs. 75 M€)
- Fonds de solidarité porté à 7 Mds€ vs. 1 Md€ dans la 1<sup>ère</sup> LFR 2020
  - pour ajustement au critère de 50 % de baisse de CA dès mars
  - Intégration de nouvelles entreprises exclues auparavant
  - et augmentation des forfaits pour paiement des loyers

## DEUXIEME LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE (2/4)

	LFI 2020	1 <sup>er</sup> LFR 2020	2eme PLFR 2020
Prévision de croissance	1,3%	-1%	<b>-8%</b>
Déficit public/PIB	2,2% (93 Mds)	3,9% (108,5 Mds)	<b>9%</b> <b>(170 Mds)</b>
Dettes/PIB	98%	100%	<b>115%</b>
Recettes fiscales	293 Mds	282 Mds	<b>250 Mds</b>

	LFR mars 2020	PLFR avril 2020
Plan d'urgence crise sanitaire	45	110
dont :		
Chômage partiel	8,5	24
Fonds de solidarité	1	7
Dépenses de santé exceptionnelles	2	8
FDES	-	1
Avances remboursables de l'Etat aux PME	-	0,5
Mesures de reports charges fiscales et sociales (totalité des charges potentiellement reportables)	35	48
Ouverture de crédits exceptionnels pour soutien aux entreprises		20

# DEUXIEME LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE (4/4)

## I Propositions d'amendements du MEDEF

- Annulation des charges fiscales et sociales de mars et avril 2020 qui ont été reportées, pour un montant estimé de 23 Mds€ → ciblage des annulations sur les entreprises les plus fragiles ou échelonnement sur 15 ans du paiement des charges fiscales dues entre mars et décembre 2020
- Exonération d'IR et de charges sociales des heures supplémentaires (estimée à 1,5 Mds€)
- PGE
  - Suppression du seuil de 5000 salariés dans les modalités d'attribution des PGE qui défavorise les entreprises les plus intensives en emplois

# L'EFFORT FINANCIER TOTAL ANNONCE PAR L'ETAT

## I A l'échelon national

- Garantie aux banques pour des prêts aux entreprises : 300 Mds€
  - dont montant des garanties appelées *a posteriori* ?
- Fonds de solidarité pour les PME-TPE : 7 Mds€
- Mobilisation du FDES comme alternative aux PGE : 1 Mds€
- Chômage partiel (8,7 millions de salariés) : 24 Mds€
- Reports de charges fiscales et sociales : 34 Mds€
  - dont exonérations *a posteriori* ?
- Pertes de recettes fiscales estimées : 50 Mds€

## I A l'échelon européen

- Paquet décidé par l'Eurogroup le 9 avril : 540 Mds€
- Fonds structurels : 37 Mds€
- Intervention « bazooka » de la BCE : 1050 Mds€
- Pas de « coronabonds » pour l'instant
- Au total dans la zone euro, les efforts budgétaires des Etats représentent 3% du PIB

Sans tenir compte des effets à long terme du ralentissement d'activité



# DIVIDENDES ET RÉMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

## I Le versement des dividendes au sein du SBF 120 et du CAC 40

- **43 sociétés sur 120 se sont prononcées** sur la distribution de leurs dividendes :
  - **24 renoncent** au versement, dont 10 au sein du CAC 40
  - **17 réduisent** le montant versé, dont 6 au sein du CAC 40
  - **2 maintiennent** le versement inchangé
  - **Baisse d'environ 19 mds€ au sein du SBF 120, dont 15,8 mds€ au sein du CAC 40**  
= **un recul de 34% pour le SBF 120 et 32% pour le CAC 40 par rapport à 2019.**

## I La rémunération des dirigeants au sein du SBF 120 et du CAC 40

- **Baisse de la rémunération des dirigeants de 20 sociétés du SBF 120, dont 10 au sein du CAC 40.**

NB : certaines données ne sont pas encore disponibles compte tenu du report des AG.

# CONFINEMENT, DECONFINEMENT ET PERFORMANCE ÉCONOMIQUE

*Face à la crise économique, il faut être attentifs à tous les facteurs pour relancer l'activité et la performance collective*

## | Pourquoi ?

- **Le confinement** a obligé les entreprises à adapter leur management au travail à distance et à la gestion de situations très variées (chômage partiel, arrêts maladies, circonstances de confinement différentes...) → Mise en avant d'inégalités, tensions entre collaborateurs mais aussi avec les managers, risque de perte de lien avec l'entreprise
  - **Après le 11 mai, déconfinement progressif** → disparités et incertitudes sur la disponibilité des collaborateurs (maladie, garde d'enfant...) → va nécessiter de l'adaptation, de la flexibilité et de la réactivité dans les méthodes managériales. Besoin de confiance et de dialogue pour réembarquer durablement les collaborateurs
- La performance managériale est essentielle pour la performance économique : elle jouera sur l'efficacité et la pérennité de la reprise économique

# CONFINEMENT, DECONFINEMENT ET PERFORMANCE ÉCONOMIQUE

## *Actions du Medef pour accompagner les entreprises dans la crise*

- Objectifs : aider les adhérents, les entreprises à gérer les situations managériales complexes dans lesquelles elles se trouvent et les accompagner dans le retour à l'activité
- Action : plan de communication de fiches-outils Medef :
  - **en réponse à la crise** : comment manager à distance ? comment prendre soin du moral de ses collaborateurs, mais aussi du sien ?
  - **pour préparer la sortie du confinement** : quelles mesures managériales mettre en place ? comment recréer du lien au sein des équipes ? quels apprentissages tirer du confinement ?

# COVID-19 ET CONFINEMENT : COMMENT L'INNOVATION MANAGÉRIALE PERMET LA PERFORMANCE ÉCONOMIQUE ?

## *Action : réorientation des outils Medef*

- **Baromètre moral des dirigeants** : adaptation de l'outil Supermood sur la QVD (Qualité de vie des dirigeants) avec des questions liées à la crise afin de prendre le pouls de l'état d'esprit des chefs d'entreprise
- **Baromètre perception du climat de travail** : évolution en baromètre sur l'égalité des chances et la RSE avec l'ajout de questions liées à la crise pour avoir des indicateurs sur la manière dont les salariés perçoivent le climat de travail
- **Outil de priorisation des enjeux RSE pour les TPE-PME** : comprendre les enjeux RSE importants pour chaque secteur d'activité, pertinents pour l'entreprise et sur lesquels les parties prenantes ont de fortes attentes, afin de développer sa capacité de résilience aux crises futures et ainsi d'assurer sa pérennité et son efficacité économique

# ANNEXE 2

## *Benchmark des mesures sociales en Europe*

CONSEIL EXÉCUTIF | Lundi 20 avril 2020



# LE CHÔMAGE PARTIEL DANS L'UE

| Le chômage partiel existe dans 20 Etats membres

| Comme en France, il a généralement été étendu et assoupli pour faire face à l'épidémie

- **Conditions de recours élargies** : baisse d'activité liée à la crise sanitaire ; accès à tous les salariés (intérimaires, apprentis) et toute taille d'entreprise
- **Indemnisation améliorée dans tous les pays** : les plus hauts niveaux allant de 60% du salaire net (discussions en cours en Allemagne pour augmenter) à 90% (Autriche)
- **Prise en charge par des financements publics accrue** : remboursement d'une partie des salaires ou des cotisations sociales (Espagne)
- **Modalités facilitées** : procédure simplifiée ; rétroactivité des demandes

environ 2,5 millions en Allemagne, 3,7 millions en Italie, 3,9 millions en Espagne

**vs. 8,7 millions en France**

# LA POSSIBILITÉ D'UN FINANCEMENT EUROPÉEN

| Instrument européen de solidarité SURE « *Support to mitigate Unemployment Risks in an Emergency* » annoncé le 2 Avril par la Commission européenne

- **Un instrument pour garantir les plans nationaux de chômage partiel** ou autres mesures similaires
- **Prêts de l'UE aux Etats membres jusqu'à 100 Mds€**, à des conditions favorables pour les aider à couvrir les coûts directement liés aux mesures prises ; reposent sur une garantie des États membres de 25 Mds€
- **Ouvert à tous les pays mais ciblés sur ceux en difficulté**

| **Réorienter tous les fonds européens encore disponibles pour faire face à la crise**

- Fonds européen de développement régional, fonds social européen et fonds structurel : **transferts possibles entre les fonds, entre régions et entre objectifs stratégiques**
- Règles vont être assouplies

# LES AIDES POUR LES NON SALARIÉS DANS L'UE

La plupart des Etats membres ont pris des mesures en faveur des travailleurs indépendants pour leur assurer un « revenu de remplacement » : bénéfice de l'allocation-chômage, indemnité journalière ou mensuelle, aides financières

## Allemagne

- Aides directes pour les travailleurs indépendants et professions libérales : jusqu'à 9.000 € pour entreprises de moins de 5 salariés, et 15 000 € entre 5 et 10 salariés ; versées par les Länder

## Italie

- Aide de 600 € par mois pour compenser une perte d'activité des travailleurs saisonniers et travailleurs indépendants

## Espagne

- Prestation mensuelle équivalente à 70% de la base de la Sécurité Sociale (700 €) pour les travailleurs indépendants pendant toute la période de « l'état d'alerte » en cas de cessation d'activité ou de réduction de l'activité d'au moins 75% par rapport au dernier semestre

Par ailleurs les Etats membres ont également prévu des reports ou des exonérations de charges sociales et/ou fiscales pour les travailleurs indépendants



# L'INDEMNISATION POUR GARDE D'ENFANT DANS L'UE

Très peu d'Etats membres ont pris des mesures pour indemniser la garde d'enfant

## Allemagne

- Pour enfant handicapé ou jusqu'à 12 ans
- Après épuisement des autres dispositifs à disposition (CET..)
- Indemnisation à 67 % du salaire net ; plafonnée à 2 016 € par mois
- Durée maximale de 6 semaines

## Italie

- Pour enfant jusqu'à 12 ans : 15 jours de congés rémunérés 50% du salaire (ou du revenu pour les travailleurs indépendants)
- Pour enfant entre 12 et 16 ans : pour les travailleurs indépendants chèques pour babysitter jusqu'à 600 euros (1 000 pour salariés du domaine de la santé)

## Espagne

- Pas de mesure spécifique ; des aides financières pour les familles en difficulté

**MERCI POUR VOTRE ATTENTION !  
DES QUESTIONS ?**